

REGLEMENT SPECIFIQUE COMPETITIONS BIATHLON U15

NATIONAL SUMMER U15

Catégorie :

*Saison 2018-2019 : Athlètes hommes et dames nés en 2004 et 2005 titulaires d'une licence carte neige **COMPETITEUR** (changement de catégorie au 1^{er} Juillet 2018).*

Information importante : les athlètes nés en 2005 (U15 1^{ère} année) ont la possibilité de participer soit à l'épreuve Tir 50m, soit à l'épreuve Tir 10m (voir règlement U13 Tir 10m).

Format de compétition :

Biathlon contre la montre en ski à roulettes sur une boucle vallonnée de 1,5 à 2km pour tous.

Calibre : Tir 22lr 50m - 2 tirs couché

Distance de compétition : Dames et Hommes : 3x1,5 à 2km

Pénalité : 15 secondes par cible manquée.

Carabines :

Les carabines ne seront pas portées au dos lors des épreuves. Elles seront placées sur des râteliers présents sur le pas de tir. (voir « *Déroulement technique de l'épreuve été U15* »).

Des officiels seront chargés d'assurer la mise en place et la reprise des carabines sur les tapis de tir.

Il est néanmoins obligatoire d'appliquer les règles de sécurité avant et pendant les compétitions.

Skis à roulettes :

La compétition se déroulera avec des skis à roulettes de marque **NORDEEX**.

Chaque compétiteur utilisera dans la mesure du possible le matériel de la FFS.

Casque :

Le port du casque à coque **rigide** est obligatoire pour tous les participants.

☞ Voir rubrique [Fédération/Règlementation/Règles communes] « **Règlementation commune à plusieurs disciplines** » - cf2

<http://www.ffs.fr/federation/reglementation/regles-communes>

Invitations/Inscriptions :

Les organisateurs devront faire parvenir une invitation aux comités régionaux et aux entraîneurs qui en assureront la diffusion à leurs clubs nordiques.

Les inscriptions doivent exclusivement être effectuées **par les comités** avec le logiciel FFSSKI. *Aucune inscription privée ou par téléphone ne sera acceptée.*

Seuls les licenciés de la FFS (Licence Compétiteur) sont autorisés à s'inscrire.

Prix des inscriptions : 10€ (Dix euros)/coureur/épreuve.

- Les inscriptions confirmées par les chefs d'équipes lors du comité de course ou lors de la récupération des dossards seront facturées: (le CO doit prévoir des reçus pour les chefs d'équipes).

Classement :

Un classement sera établi pour les hommes et les dames.

Prix –Récompenses :

L'organisateur est invité à faire le maximum pour récompenser les podiums pour chaque catégorie.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du présent règlement, ainsi que de celui de l'IBU et de la FFS en ce qui concerne les règles de discipline, de compétitions, de publicité, de lutte contre le dopage.

Distribution des Rollerskis : Chaque athlète pourra récupérer les rollerskis qui lui sont attribués par tirage au sort à l'endroit désigné 15 minutes avant son heure de départ.
Les rollerskis seront rendus en fin de compétition en sortie de la zone d'arrivée.

Règles à respecter au Tir :

Le tir se pratique avec une carabine de calibre 22LR. Un contrôle très strict est effectué sur le pas de tir par les entraîneurs et les responsables du tir. La culasse doit avoir été ouverte à la fin du tir et le chargeur replacé dans son support pour effectuer le parcours à ski. Un contrôle se tiendra à la sortie du pas de tir pour faire respecter ces directives. Le non-respect entraîne une disqualification du compétiteur.

DEROULEMENT TECHNIQUE DE L'EPREUVE ÉTÉ U15

Les étapes pour l'athlète

1-Contrôle des carabines : Ouverture 30 minute avant le début des Essais de Tir. Un autocollant correspondant au numéro de dossard de l'athlète sera apposé sur sa carabine.

2-Les essais de Tir : Chaque équipe sera informée de la répartition des emplacements de tir et des horaires.

3-Dépose des carabines sur les râteliers : à la fin de ses essais de tir chaque athlète vient déposer sa carabine sur le râtelier correspondant à son numéro de dossards. A savoir :

Râtelier cibles 1,2 = dossards 1,11,21,31,...,111,etc

Râtelier cibles 3,4 = dossards 2,12,22,32,...,112,etc

Cible 5 = Réserve

Râtelier cibles 6,7 = dossards 3,13,23,33,...,113,etc

Râtelier cibles 8,9 = dossards 4,14,24,34,...,114,etc

Cible 10 = Réserve

Râtelier cibles 11,12 = dossards 5,15,25,35,...,115,etc

Râtelier cibles 13,14 = dossards 6,16,26,36,...,116,etc

Cible 15 = Réserve

Râtelier cibles 16,17 = dossards 7,17,27,37,...,117,etc

Râtelier cibles 18,19 = dossards 8,18,28,38,...,118,etc

Cible 20 = Réserve

Râtelier cibles 21,22 = dossards 9,19,29,39,...,119,etc

Râtelier cibles 23,24 = dossards 10,20,30,40,...,120,etc

Cible 25 = Réserve

Ces regroupements de cibles correspondent aux cibles où l'athlète viendra effectuer ses tirs pendant sa compétition.

4-Distribution des Rollerskis :

Chaque athlète pourra récupérer les rollerskis qui lui sont attribués par tirage au sort à l'endroit désigné 15 minutes avant son heure de départ.

Les rollerskis seront rendus en fin de compétition en sortie de la zone d'arrivée.

5-Déroulement du Tir :

Tir Couché : l'athlète se présente sur l'une des 2 cibles qui sont attribuées à son numéro de dossard (voir 3-Dépose des carabines).

À l'arrivée de l'athlète, l'officiel responsable des râteliers déposera la carabine de l'athlète sur le tapis de tir. À la fin de son tir l'athlète procédera au contrôle de sécurité réglementaire (chargeur et culasse) avant de poser sa carabine sur le tapis (canon en direction des cibles). L'officiel se chargera de récupérer la carabine et de la déposer sur le râtelier attribué.

En cas de cibles non disponibles, l'athlète sera guidé vers la cible de réserve la plus proche (voir 3-Dépose des carabines).

6-Récupération des carabines en fin de compétition

À la fin des tirs les officiels en charge des râteliers effectuent les contrôles de sécurité sur chaque carabine (culasse, chargeurs, balles présentes sur la carabine)

La carabine ne pourra être récupérée par l'athlète qu'une fois la compétition terminée.

L'athlète est responsable de venir récupérer sa carabine.

CHALLENGE NORDIQUE U15

Catégorie :

Saison 2018-2019 : Athlètes hommes et dames nés en 2004 et 2005 titulaires d'une licence carte neige **COMPETITEUR** (changement de catégorie au 1^{er} Juillet 2018).

Information importante : les athlètes nés en 2005 (U15 1^{ère} année) ont la possibilité de participer soit à l'épreuve Tir 50m, soit à l'épreuve Tir 10m (voir règlement U13 Tir 10m).

Format de compétition :

Biathlon contre la montre à ski en style libre sur une boucle vallonnée de 1,5km pour les dames et de 2km pour les hommes.

Calibre : Tir 22lr 50m - 2 tirs (1 tir couché/1 tir debout)

Distance de compétition : Dames : 3x1,5km

Hommes : 3x2km

Pénalité : 20 secondes par cible manquée.

Carabines :

Les carabines ne seront pas portées au dos lors des épreuves.

Les carabines seront laissées au pas de tir sur un râtelier (*voir « Déroulement technique de l'épreuve hiver U15 »*).

Des officiels seront chargés d'assurer la mise en place et la reprise des carabines sur les tapis de tir.

Il est néanmoins obligatoire d'appliquer les règles de sécurité avant et pendant les compétitions.

Invitations/Inscriptions :

Les organisateurs devront faire parvenir une invitation aux comités régionaux et aux entraîneurs qui en assureront la diffusion à leurs clubs nordiques.

Les inscriptions doivent exclusivement être effectuées **par comités** avec le logiciel FFSSKI.

Aucune inscription privée ou par téléphone ne sera acceptée.

Seuls les licenciés de la FFS (Licence Compétiteur) sont autorisés à s'inscrire.

Prix des inscriptions : 10€ (Dix euros)/coureur/épreuve.

- Les inscriptions confirmées par les chefs d'équipes lors du comité de course ou lors de la récupération des dossards seront facturées: (le CO doit prévoir des reçus pour les chefs d'équipes).

Classement :

Un classement sera établi pour les hommes et les dames.

Prix –Récompenses :

L'organisateur est invité à faire le maximum pour récompenser les podiums pour chaque catégorie.

La participation à l'épreuve implique l'acceptation complète du présent règlement, ainsi que de celui de l'IBU et de la FFS en ce qui concerne les règles de discipline, de compétitions, de publicité, de lutte contre le dopage.

Règles à respecter au Tir :

Le tir se pratique avec une carabine de calibre 22LR. Un contrôle très strict est effectué sur le pas de tir par les entraîneurs et les responsables du tir. La culasse doit avoir été ouverte à la fin du tir et le chargeur replacé dans son support pour effectuer le parcours à ski. Un contrôle se tiendra à la sortie du pas de tir pour faire respecter ces directives. Le non-respect entraîne une disqualification du compétiteur.

Fartage :

Cette compétition étant sur un weekend commun fond et biathlon, le fart sera imposé et fourni par la FFS. Chaque athlète devra se présenter à l'entrée de l'aire de départ avec ses skis de course raclés, vierge de tout marquage et sur lesquels un scotch aura préalablement été appliqué pour noter son numéro de dossard lors de la dépose des skis.

L'organisation marquera les skis et appliquera un fart liquide. Le matériel ainsi préparé ne devra plus être modifié avant le départ.

Déroulé pour le protocole de fartage:

1. L'athlète déposera ses skis choisis pour la compétition dans le parc fermé de l'aire de départ 15 minutes avant le début des essais de tir soit 1H15 avant le premier départ. Marquage des skis au numéro de dossard de l'athlète.
2. Nettoyage des skis au fluo-cleaner.
3. Application des structures manuelles (**Si opportun** : Type de structures décidé le matin de la compétition par le jury de compétition).
4. Application d'un fart liquide.
5. L'athlète récupèrera ses skis au moment du départ.

DEROULEMENT TECHNIQUE DE L'EPREUVE HIVER U15

Les étapes pour l'athlète

1-Dépose des skis à l'atelier fartage : Ouverture 30 minute avant le début des Essais de Tir. Un marquage des skis au numéro de dossard de l'athlète sera fait sur le scotch qui aura préalablement été mis sur chaque ski.

2-Contrôle des carabines : Ouverture 30 minute avant le début des Essais de Tir. Un autocollant correspondant au numéro de dossard de l'athlète sera apposé sur sa carabine.

3-Les essais de Tir : Chaque équipe sera informée de la répartition des emplacements de tir et des horaires.

4-Dépose des carabines sur les râteliers : À la fin de ses essais de tir chaque athlète vient déposer sa carabine sur le râtelier correspondant à son numéro de dossards. A savoir :

Râtelier cibles 1,2,3 = dossards 1,11,21,31,...,111,etc

Râtelier cibles 4,5,6 = dossards 2,12,22,32,...,112,etc

Râtelier cibles 7,8,9 = dossards 3,13,23,33,...,113,etc

Râtelier cibles 10,11,12 = dossards 4,14,24,34,...,114,etc

Râtelier cibles 13,14,15 = dossards 5,15,25,35,...,115,etc

Râtelier cibles 16,17,18 = dossards 6,16,26,36,...,116,etc

Râtelier cibles 19,20,21 = dossards 7,17,27,37,...,117,etc

Râtelier cibles 22,23,24 = dossards 8,18,28,38,...,118,etc

Râtelier cibles 25,26,27 = dossards 9,19,29,39,...,119,etc

Râtelier cibles 28,29,30 = dossards 10,20,30,40,...,110,etc

Ces regroupements de cibles correspondent aux cibles où l'athlète viendra effectuer ses tirs pendant sa compétition.

Remarque : dans le cas où le pas de tir est équipé de seulement 25 cibles, le système décrit dans l'épreuve Nationale Summer sera utilisé.

5-Accès au départ/récupération des skis: L'athlète se présentera au départ après avoir récupéré ses skis fartés à l'atelier fartage.

6-Déroulement du Tir :

Tir Couché : Pour son premier tir, l'athlète se présentera sur la 1^{ère} des 3 cibles qui sont attribuées à son numéro de dossard (voir 3-Dépose des carabines). Cette cible sera utilisée uniquement pour les tirs en position couché.

À l'arrivée de l'athlète, l'officiel responsable des râteliers déposera la carabine de l'athlète sur le tapis de tir. À la fin de son tir l'athlète procédera au contrôle de sécurité réglementaire (chargeur et culasse) avant de poser sa carabine sur le tapis (canon en direction des cibles). L'officiel se chargera de récupérer la carabine et de la déposer sur le râtelier attribué.

Tir Debout : Pour son deuxième tir, l'athlète se présente sur la 2^{ème} ou 3^{ème} cible du groupe de cibles attribuées à son numéro de dossard (voir 3-Dépose des carabines). Ces cibles seront utilisées uniquement pour les tirs en position debout.

À l'arrivée de l'athlète, l'officiel responsable des râteliers apportera la carabine au niveau de l'emplacement choisi par l'athlète et la lui tendra avec le canon orienté vers les cibles. A la fin de son tir l'athlète procédera au contrôle de sécurité réglementaire (chargeur et culasse) avant de poser sa carabine sur le tapis (canon en direction des cibles). L'officiel se chargera de récupérer la carabine et de la déposer sur le râtelier attribué.

7-Récupération des carabines en fin de compétition

À la fin des tirs les officiels en charge des râteliers effectueront les contrôles de sécurité sur chaque carabine (culasse, chargeurs, balles présentes sur la carabine)

La carabine ne pourra être récupérée par l'athlète qu'une fois la compétition terminée.

L'athlète est responsable de venir récupérer sa carabine.